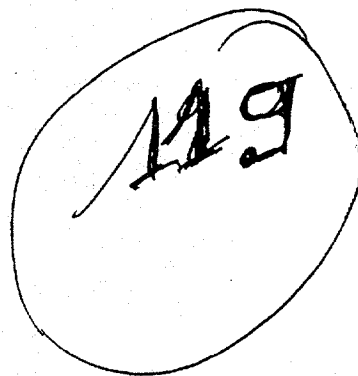


I. PARTICIPANTS

- BIZIMANA Augustin, Ministre de la Défense, Président
- Col BEMS BAGOSORA Théoneste, DIRCAB
- Col BEM NSABIMANA Déogratias, Chef EM AR
- Col BEM NDINDILYIMANA Augustin, Chef EM Gd N
- Col BEM GASAKE Athanase, DIRAJ
- Lt Col RUTAYISIRE Laurent, DIRSE
- Lt Col MURASAMPONGO , G1 EM AR
- Lt Col BEM RWABALINDA Ephrem, G3 EM AR
- Maj RWARAKABIJE , G3 EM Gd N
- Maj BAM GAKARA , G1 EM Gd N



II. ORDRE DU JOUR

- Communication des points du texte de l'Accord de Paix d'ARUSHA
- Observations sur le document "Processus d'Intégration et de Démobilisation".

III. DEROULEMENT

a. Etat des faits

CASE NO: ICR-98-41-T  
EXHIBIT NO: DB 132  
DATE ADMITTED: 23-9-2004  
TENDERED BY: DEFENSE  
NAME OF WITNESS: .....

1. Introduction du Ministre

Le tout frais Ministre de la Défense a ouvert la réunion à ce jour consécutif à la signature de l'Accord de Paix d'ARUSHA entre le Gouvernement Rwandais et le FPR-INKOTANYI.

D'après lui, le climat de solennité observé à ARUSHA lors de l'apposition des signatures sur les textes d'Accord ne doit leurrer personne et nos militaires devraient être aujourd'hui plus que jamais sensibilisés à plus de vigilance même si la recherche de la paix par les deux parties en conflit a été de plus en plus manifeste.

Le Ministre de la Défense a émis quelques observations concernant le document sur le "Processus d'Intégration et de Démobilisation des FAR" et celui de "Processus de Démobilisation" que le DIRCAB avait eu soin de disponibiliser pour entre autres documents de travail de la réunion du jour.

2. Exposé du Directeur de Cabinet

Le Directeur de Cabinet a lu et commenté les deux documents dont il est fait mention supra en soulignant leur caractère maintenant incontournable car toute modification ne pouvant plus être apportée par la compétence de notre département.

Confidantiel

devant débiter le 15 Août 93, ce qui ne laisse, dit-il, aucun temps de considérations circonlocutives.

21929615

10020913

Comme le problème apparaissait déjà de connaître les échelons supérieurs militaires qui assureraient le commandement de nos forces et comment, le DIRCAB suggéra que le Gouvernement actuel puisse désigner bien avant et à temps les différents membres du Haut Conseil de Commandement de l'Armée (HCCA) et du CCGN qui seraient dans la suite proclamés à ces fonctions par le Gouvernement à base élargie au FPR, tandis que du reste, le même GTBE s'occuperait du processus d'intégration et de démobilisation.

Le processus d'Intégration et de Démobilisation qui fait directement apparaître dans son sillage les mots tels que "Zone de Rassemblement", "Points de cantonnement" ... ne pouvait pas manquer de faire resurgir le problème financier vu la nature et le volume d'activités à réaliser pour ce faire.

C'est ainsi que le Directeur de Cabinet, sans trop prétendre vouloir en tracer tous les contours, a malgré lui fait les observations suivantes :

- a. Le choix des sites pour les zones de rassemblement se ferait avec l'accord des deux parties impliquées (FAR-FPR);
- b. Il faudrait construire des camps militaires provisoires pour les zones de rassemblement et les cantonnements. Ici, il faudrait prévoir des tentes et même quelques matériaux pour des édifications en dur (pour divers dépôts d'armement, de munitions, de vivres, ...). Ces constructions qui ne seraient érigées qu'après l'arrivée sur le terrain de la Force Internationale Neutre (FIN) devraient suffire pour ± 40.000 hommes;
- c. Ce qui précède montre bien qu'un mois réservé à ces activités est vraiment trop OPTIMISTE;
- d. Dans le cadre du "Confidence Building", certains Officiers Supérieurs rwandais devraient pouvoir rencontrer ceux du FPR pour une leçon non superflue de réconciliation et de réaménagement des coeurs;
- e. Il faudrait très tôt déterminer les instructeurs qui assureraient l'harmonisation des techniques militaires diverses (Rglt de Discipline, d'autres Rglt militaires, REEI, EPS, Education Civique, Armement, Tactique, ...) selon le calendrier déjà arrêté et relativement immuable.

.../...

**Confidentiel**

attirer toute l'attention voulue sur l'efficacité et la prudence  
devra être le mot d'ordre dans ce domaine.

Comme pour conclure, le DIRCAB rappela encore une fois la  
délicatesse avec laquelle on doit aborder le chapitre "Démobilisation  
et Intégration" notamment en faisant observer que le FPR a été réticent  
quant au désarmement préalable des hommes à démobiliser, semblant ainsi  
ne pas être confiant dans la logique de la Paix, mais aussi pour  
son atavisme belliqueux qui ne s'extirpera pas avant longtemps.

10020914

21922 bis

La partie rwandaise devrait désormais en tirer une leçon et,  
continue-t-il, être prévenue qu'une démobilisation précoce risque  
qu'elle se mette sur le dos  $\pm$  28 000 militaires démobilisés désormais  
hostiles aux FAR et le problème pouvant être encore plus gâté si les  
hostilités venaient à reprendre.

### 3. Exposé du Chef EM Gd N

Revenant sur les critères de Démobilisation, le Chef EM Gd N  
insiste que les critères "Langue, ethnie, région" ne soient pas  
tenus en considération et qu'il faudrait plutôt privilégier la  
"COMPETENCE", critère souffrant relativement moins de diverses  
subjectivités sentimentalistes.

D'après le Chef EM Gd N toujours, la ventilation des différents  
militaires devrait être opérée par catégorie, spécialité... de façon  
que la pyramide en découlant soit plus ou moins rigoureusement  
respectée et régulière. Les écarts à ce propos seraient rectifiés en  
soumettant les intéressés aux tests appropriés (physique, intellec-  
tuel ...).

Vu la diversité des critères devant prélude à la démobilisation,  
et considérant en outre le caractère objectif qui doit les caracté-  
riser, la réunion a estimé que le gouvernement actuel devrait arrêter  
sans tarder : 1) les critères de démobilisation

2) la commission de démobilisation

### 4. Exposé du DIRSE

L'exposé du DIRSE est revenu constamment sur les recommandations  
de ses prélocuteurs notamment sur les réflexions émises sur le  
processus de démobilisation qui selon lui doit être progressif et  
normatif. Il a exposé et commenté les activités à mener dans le  
cadre de la Gendarmerie.

### CONCLUSION I

Avant de donner la parole aux autres participants, le Ministre  
a retracé les différentes activités à mener à court, voire à très  
court terme. Il s'agit de :

- a. - formation d'une commission conjointe (FAR-FPR) opérationnelle  
à partir du 15 Août 1993 et chargée de l'élaboration des

Confidentiel

- b. - dossier du personnel : demander au Gouvernement de mettre en place le HCCA et le CCGN et de diligenter les autres dossiers en rapport avec le personnel militaire;
- c. - formation d'une commission de Démobilisation qui en élaborerait les critères à soumettre pour entérinement. Concernant la formation d'harmonisation des techniques pour les deux parties (FAR-FPR) une équipe à former dans les courts délais doit y travailler pour pouvoir suggérer aux Inkotanyi un statut bien nettoyé, immaculé des considérations floues.

1002091 5

21927bis

On devra aussi penser aux coûts de l'aménagement des zones de rassemblement et des points de cantonnement. On apprend même qu'une information récente précise que les Américains ne prévoient pas de donner les frais de démobilisation en liquide.

C'est dire que le Gouvernement devrait saisir d'autres bailleurs de fonds.

## B. PAROLE AUX PARTICIPANTS

Les membres de la réunion ont pris tour à tour la parole pour compléter les exposés de leurs prédécesseurs en éclaircissements multiples :

### 1. Chef EM AR

D'après le Chef EM AR, nous sommes dans une situation incertaine, ambivalente, qui chevauche sur la guerre et la paix, et, dépitant le rapport du Chef GOM rwandais, le Chef EM AR tire cette pertinente conclusion que nous ne devrions pas être bernés par l'Accord de Paix et bercés par ce calme fugace. Il continue en revenant sur ce constat amer qu'est l'état de santé de notre logistique et conclut que même si nous sommes résolument tournés vers la paix, nous devrions chercher à ne plus compromettre nos militaires qui ne sont plus régulièrement ravitaillés.

### 2. Chef EM Gd N

Pour le Chef EM Gd N, il était tout naturel qu'on aborde l'ordre du jour en focalisant les débats sur la sécurité.... En oui, la sécurité à la suite de la Démobilisation. Quelques avis et considérations doivent selon lui, préluder à cette situation.

#### a. Il faut une connaissance parfaite de la situation exacte de nos effectifs.

C'est ainsi que par méconnaissance passive on estimait jusqu'aujourd'hui les effectifs de la Gendarmerie à 6100 hommes au lieu de 5200, réels!

Confidentiel

- c. Il faut aborder la "Démobilisation" comme une perte d'emploi et la traiter comme telle pour les intéressés et aborder le problème sans circonlocutions,

1002091 6

21926 bis

D'après toujours le Chef EM Gd N, l'intégration des démobilisés dans les circuits de production n'est pas sûre ou du moins, automatique. C'est dire que les actions à mener pour les démobilisés devraient s'intégrer dans les actions de la politique générale du Pays (comme pour les Déplacés)

Dans le même ordre d'idées, le problème des invalides de guerre, des veuves, des orphelins ... devrait être tiré au clair.

Pour conclure son intervention, le Chef EM Gd N propose que pour connaître les personnes qui devront rester dans la future armée intégrée, il faudra d'abord répertorier les places dévolues aux FAR et d'y pourvoir dans la suite, en respectant les catégories et les grades. De même, une commission chargée du dossier "Démobilisation" à former au niveau du MINADEF doit être instituée avec célérité et se pencherait entre autres points sur la SECURITE consécutive à la démobilisation .

### 3. G3 EM AR

Le G3 EM AR soutient l'idée

- a. De la création d'une commission qui se pencherait sur les actions à mener d'urgence.
- b. Le Gouvernement actuel doit prendre des décisions immédiates.
- c. Les zones de rassemblement et de cantonnement doivent être reconnues et étudiées bien avant.
- d. Le travail de l'EM AR ne devrait plus s'effectuer dans les enceintes du HCCA.

Vu le caractère technique de ces observations, le G3 EM AR estime que l'apport du MINADEF est requis pour suggérer des solutions au Gouvernement.

La prise en charge éventuelle du FPR exige que la partie rwandaise soit préalablement en possession des renseignements inévitables :  
les effectifs FPR, réels, à démobiliser; ceux qui resteront....

### G1 EM Gd N

D'après le G1 EM Gd N,

On doit penser à la sécurité de nos archives quand le FPR sera déjà sur les lieux. Il faudra alors prévoir d'autres immeubles dans lesquels nos Etats-Majors travailleront et, pourquoi pas, nous pourrions avoir un "HIDDEN AGENDA".

**Confidentiel**

5. G3 EM GDN

Il déplore le fait que chaque jour des militaires de l'active ou renvoyés sont impliqués dans des vagabondages de tous genres et croit qu'entre autres motifs figure le fait que les militaires n'ont plus foi dans un lendemain incertain et tenteraient d'aménager leur avenir à leur façon.

Les débats qui furent menés dans la suite de bric et de broc ont amené aux recommandations suivantes :

- a. Il faut détailler les différentes actions à mener pour que celui qui va les mettre en exécution ait tout le temps et tout le contenu pour agir ponctuellement et efficacement;
- b. Les mesures de sécurité doivent être conçues de telle sorte qu'il faudrait éviter de freiner le processus de paix qui s'ébauche et d'éviter tout mobile de suspicion par le FPR qui s'offrirait ce joli prétexte pour relancer les hostilités et prendre le pouvoir par la force.
- c. Il faudrait qu'il y ait désormais une "Cellule de réflexion" qui s'occuperait notamment de l'aboutissement du processus de Démobilisation et d'Intégration qui devra être désormais fonctionnelle et permanente.
- d. Les Etats-Majors sont mieux indiqués et mieux placés pour fournir des propositions concernant les futurs membres du HCCA et CCGN de la partie rwandaise.
- e. Les hautes autorités militaires doivent s'attirer la confiance de leurs hommes en résolvant régulièrement et équitablement leurs problèmes.

... | ...  
  
Confidentiel

seul MINADEF (problèmes des veuves, des invalides, des promotions, ...).

Le DIRAJ a un rendez-vous avec le Directeur de la CSR et il pourra l'en entretenir pour une issue rapide et sans équivoque.

21924bis  
10020918

6. Cette guerre a été conduite sans aucune cellule de réflexion pour conseiller POLITIQUEMENT et MILITAIREMENT les hauts responsables des FAR. Il faut désormais rompre avec cette ancienne facilité pour éviter de tomber un jour dans le guet apens du FPR.

#### CONCLUSION II

Le Ministre a fourni des éléments de réponse à ces interrogations multiples des intervenants.

Le problème de la gestion du Personnel est en train d'être résolu petit à petit, d'après le Ministre, car certains dossiers sont déjà soumis au Premier Ministre pour suite urgente et appropriée.

Le Ministre souhaite d'ailleurs que les dossiers des militaires soient soumis collectivement pour une solution globale, du moins pour ceux qui sont de même caractère.

#### RECOMMANDATIONS

1. Il faut une création immédiate des différentes commissions chargées d'étudier et de développer les différents points débattus que sont :
  - Commission chargée d'élaborer les critères de Démobilisation et d'Intégration;
  - Commission chargée de l'Administration du Personnel (litiges à régler);
  - Commission chargée de l'Elaboration du Programme de formation conjointe (FAR-FPR).
2. Au dessus de ces commissions, un organe de coordination comprenant des membres s'étant rendus à ARUSHA et/ou à KINIHIRA s'impose.
3. Une réunion hebdomadaire au sein du MINADEF est obligatoire pour chaquefois examiner et donner une ligne de conduite à ces commissions.
4. Pour la Démobilisation, le G1 EM Gd N estime qu'il vaut mieux d'orès et déjà privilégier les critères techniques mais que le Gouvernement reste juge et souverain pour arrêter les critères finals.  
Néanmoins, dit-il, il appartient au MINADEF, Département technique en la matière, d'orienter ce Gouvernement par un apport réfléchi et unanimement mûri.

Confidentiel

être évité car susceptible de verser dans d'autres problèmes plus complexes.

Cependant le Ministre reconnaît que sans toutefois que ce critère soit le chef de file des autres, il pourrait être tenu en considération dans le seul cadre CONSULTATIF.

21923  
bis

10020919

Vu que les divers problèmes avaient été consignés dans le compte-rendu de la réunion de l'EM AR sous la présidence du Lt Col BE RWABALINDA, le Chef EM AR suggère que l'on s'y réfère et que les interventions ultérieures iraient soit dans le sens de les compléter, soit de les orienter ou de les réctifier.  
(Voir Doc en annexe).

#### CONCLUSION GENERALE

La réunion s'est clôturée sur cette sentence que TOUS LES DOSSIERS MILITAIRES SURTOUT EN RAPPORT AVEC L'ADMINISTRATION DU PERSONNEL DOIVENT ETRE RESOLUS LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE AVANT L'ARRIVEE DU FPR.

Ces problèmes concernent essentiellement :

- le personnel (grades, régularisations diverses, ...);
- les veuves et les orphelins;
- les invalides de guerre;
- les logements Officiers;
- la gestion du charroi et le problème de carburant;
- la gestion des munitions et de l'armement;
- les soins médicaux;
- la sécurité suite à la période consécutive à la démobilisation;
- le désengagement de certains militaires pour les arrières;
- les promotions et commissionnements au sein des FAR;
- les diplômés au niveau de l'ESM;
- la destination de nos archives après l'arrivée du FPR;
- l'inventaire des différentes commissions qui existent pour qu'il n'y ait pas perte d'énergie ni sous-emploi de certains cadres.

.../...

Confidentiel



- programme de formation conjointe (FAR-FPR) est immédiate;
- la commission élargie pour se pencher sur les critères de Démobilisation et d'Intégration doit emboîter le pas;
  - la commission en matière administrative doit être rapidement formée pour accélérer et disponibiliser les résultats en temps voulus, soit dans les 10 ou 15 jours.

21722  
bis

10020920

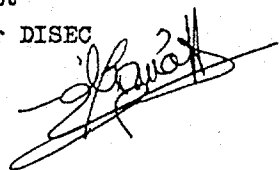
La réunion a pris fin à 051830B Aou 1993.

Le Rapporteur

BWANAKWELI Isidore

SLt

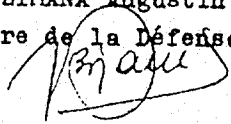
Offr DISEC



Le Président de la réunion

BIZIMANA Augustin

Ministre de la Défense



Confidentiel